

CRÉATION DE NOUVEAUX BASSINS PORTUAIRES « CAP 2020 » : DÉSIGNATION DE M. JACQUES ARCHIMBAUD, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION PARTICULIÈRE EN CHARGE DU DÉBAT PUBLIC

Les échanges de marchandises conteneurisées, avec un trafic qui devrait doubler d'ici à 2030, représentent aujourd'hui l'essentiel de la croissance des échanges maritimes vers l'Europe.

À l'échelle mondiale, sur ce marché, les échanges avec le range Nord, zone qui s'étend du Havre à Hambourg, sont réalisés actuellement à 75% par les ports d'Anvers, Rotterdam et Hambourg, malgré les qualités nautiques et la position stratégique exceptionnelles du port de Dunkerque à l'entrée de la mer du Nord.

Plusieurs ports se sont déjà lancés dans l'aménagement de nouveaux terminaux à conteneurs sur des sites dédiés pour accueillir, traiter et évacuer ces trafics en expansion, générateurs de forte valeur ajoutée économique et d'emplois locaux.

La nécessité d'un nouvel investissement conteneur dans le Nord de la France a logiquement été affirmée dans un rapport parlementaire remis au Premier Ministre le 18 juillet 2016 (rapport de MM. Jérôme BIGNON et René VANDIERENDONCK). La création de nouveaux terminaux à conteneurs à Dunkerque trouve en particulier toute sa place dans la logique de corridor européen tout en étant cohérent avec les enjeux de diversification des filières du port de Dunkerque.

Pour répondre à cette attente, le projet d'investissement « CAP 2020 » prévoit la création de nouveaux terminaux (quais, bassins) équipés et adaptés au traitement des flux de marchandises conteneurisées en provenance des grands marchés mondiaux.

Ces terminaux accessibles aux plus grands navires actuellement en projet, disposeront de terre-pleins dimensionnés aux meilleurs standards internationaux et offriront des connexions multimodales performantes avec leur zone d'influence économique (voies ferrées, liaisons fluviomaritimes, routes).

Le projet intègrera également le développement de zones logistiques et industrielles dédiées capables d'alimenter le trafic.

Il sera réalisé de manière raisonnée, progressive et phasée, en lien avec le développement graduel des activités commerciales et économiques.

Il est également élaboré dans un grand souci de développement durable, notamment en définissant en amont les mesures adaptées à la protection de l'environnement et à l'intégration sociale du développement.



CONTACT PRESSE

Marie-Elizabeth BOGUCKI

Tél : +33 (0)3 28 28 79 11

Portable : +33 (0)6 07 13 33 42

Email : mebogucki@portdedunkerque.fr

LE DÉBAT PUBLIC

Le Grand Port Maritime de Dunkerque a conduit un programme d'études environnementales, techniques et socio-économiques autour du projet CAP 2020 visant à définir les caractéristiques d'un aménagement répondant aux objectifs définis ci-dessus.

Compte tenu de l'ampleur et des enjeux de ce projet, la CNDP (Commission Nationale du Débat Public) a décidé en décembre 2016 l'organisation d'un Débat Public afin de permettre à chacun à la fois d'être informé et de prendre la parole sur le projet alors qu'il est encore en phase de développement.

Le 4 janvier 2017, la CNDP a nommé M. Jacques ARCHIMBAUD, vice-président de la CNDP, comme président de la Commission Particulière en charge de de l'animation du Débat Public autour du projet CAP 2020 et sur la base des études conduites par le Grand Port Maritime de Dunkerque.

A l'issue de ce Débat Public prévu en 2017, le Grand Port Maritime de Dunkerque, sera en mesure de décider de la réalisation du projet CAP 2020.

À propos de Dunkerque-Port :

9^{ème} port du Range Manche et mer du Nord, 3^{ème} port français, le port de Dunkerque s'illustre sur de nombreux segments : 1^{er} port à passagers d'Europe (Axe Calais-Dunkerque) ; 1^{er} ensemble portuaire français (trafic de plus de 90 MT sur Calais-Dunkerque) ; 1^{er} pôle énergétique français ; 1^{er} terminal GNL ; 1^{er} port d'importation de fruits et légumes en conteneurs ; 1^{er} port français d'importation de minerais et de charbon ; 1^{er} port ferroviaire français ; 1^{er} port fluvial régional ; 3^{ème} port français pour le trafic de céréales. Dunkerque-Port est également un Port durable. Dunkerque-Port est le Port de commerce de la nouvelle Région Hauts de France, 1^{ère} région agricole de France, première région pour l'industrie ferroviaire, première région pour l'industrie automobile. Trafic 2016 : 46,7 MT.



CONTACT PRESSE

Marie-Elizabeth BOGUCKI

Tél : +33 (0)3 28 28 79 11

Portable : +33 (0)6 07 13 33 42

Email : mebogucki@portdedunkerque.fr